



NOMINATIONS DANS LES COMMISSIONS CONSULTATIVES COMMUNALES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 5 MARS 2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications du collège des bourgmestre et échevins
3. Nominations dans les commissions consultatives
 - a) Finances et subsides
 - b) Bâtisses
 - c) Expertises
 - d) Aménagement durable
 - e) Circulation
 - f) Maison des jeunes et jeunesse
 - g) Maison Relais et restauration scolaire
 - h) Culture
 - i) Enseignement musical
 - j) Seniors
 - k) Loisirs et sports
 - l) Égalité des chances
 - m) Scolaire
 - n) Intégration
 - o) Loyers
4. Nomination de deux délégués des parents dans la commission scolaire
5. Affaires du personnel
 - a) Création d'un poste d'expéditionnaire technique
 - b) Création d'un poste d'agent municipal
 - c) Information sur la vacance d'un poste au secrétariat
6. Création de postes d'étudiants, été 2018
7. Création de postes d'étudiant pour CIBETT, été 2018
8. Motions des conseillers
9. Correspondance et questions des conseillers

PRÉSENTS :

Bourgmestre : Diane BISENIUS-FEIPPEL ; échevins : Thomas BEREND et Jean-Paul SUNNEN ; conseillers : Patrick CALMUS, Raphaël GINDT, Marcel JAKOBS, Lou LINSTER, Jean-Pierre ROEMEN, Christiane SCHMIT-HAMEN ; secrétaire : Marc THILL

ABSENTS, EXCUSÉS :

Personne

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les conseillers sur la publication de la vacance de deux postes pour salariés à tâche manuelle. 129 candidatures ont été soumises dont l'examen des dossiers suit son cours.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel salue la collaboration exemplaire avec le DT Leudelange et le club de course à pied « Spiridon 08 » dans le cadre de l'organisation du « Wanterlaf 2018 ». Le nombre de participants était de 648 coureurs. Environ la moitié des participants ont réalisé leur inscription par internet. Une réflexion sur le nombre des distances de course proposées s'impose pour l'année prochaine. Le Collège des bourgmestre et échevins envisage d'arrondir la recette du « Wanterlaf » de 3.730 € à 4.000 € pour faire un don au « Télévie ».

Le chalet du club de pétanque, les bordures des terrains de pétanque, ainsi que l'auvent du chalet des scouts sur la « Schwéngsweed » seront remis en peinture. Le devis se chiffre à 7.900 €.

La recherche pour trouver un filet de sécurité intégrale au-dessus du terrain multisports n'a pas encore été couronnée de succès. La recherche est poursuivie.

La plaquette LASEP, décernée à la commune de Leudelange à titre de label pour son engagement en faveur du sport scolaire sera accrochée à l'entrée du hall omnisports.

Suite à la faillite de l'entreprise chargée du gros œuvre du bâtiment de la nouvelle école / Maison Relais des pourparlers ont eu lieu avec le curateur compétent. Une soumission pour finaliser les travaux a pu être organisée. Le bureau Tecna analyse maintenant les offres. On espère une reprise des travaux pour la mi-avril.

L'échevin Jean-Paul Sunnen, ainsi que le conseiller Patrick Calmus soulignent l'importance d'une reprise rapide des travaux du bâtiment.

Le conseiller Patrick Calmus se renseigne si les candidats locaux disposent d'un avantage lors de l'attribution des postes à tâche manuelle. Les conseillers Marcel Jakobs et Jean-Pierre Roemen, tout comme le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel réfléchissent sur une réduction des distances de course lors du prochain « Wanterlaf ».

3. NOMINATIONS DANS LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

- a) Finances et subsides
- b) Bâtisses
- c) Expertises

- d) Aménagement durable
- e) Circulation
- f) Maison des jeunes et jeunesse
- g) Maison Relais et restauration scolaire
- h) Culture
- i) Enseignement musical
- j) Seniors
- k) Loisirs et sports
- l) Égalité des chances
- m) Scolaire
- n) Intégration
- o) Loyers

En séance à huis clos, les conseillers communaux nomment les membres suivants dans les commissions consultatives communales :

COMMISSION FINANCES ET SUBSIDES

Christnach	Daniel
Hamen-Schmit	Christiane
Louis	Gérard
Roemen	Jean-Pierre
Wampach	Nico

COMMISSION BÂTISSSES

Christnach	Daniel
Gubbini	Marc
Hilger	Armand
Jakobs	Marcel
Linster	Lou
Michel	Marco
Theis	Christian
Wampach	Nico
Zepponi	Fränz

COMMISSION EXPERTISES

Calmus	Patrick
Demuth	Pit
Wampach	Nico

COMMISSION AMÉNAGEMENT DURABLE

Calmus	Patrick
Gindt	Jean-Louis
Mentgen	Henri
Nickels	Sonnie
Pletsch	Ralph
Reckel	Carlo
Schmit	Patrick

COMMISSION CIRCULATION

Bisenius	Paul
Demuth	Pit
De Oliveira	Frédéric
Fernandes Da Nazaré	Alfredo
Fleres	Paul
Linster	Lou
Reckel	Carlo

COMMISSION MAISON DES JEUNES

Betzen	Liliane
Demuth	Pit
Gindt	Raphael
Hamen-Schmit	Christiane
Linster	Lou

COMMISSION MAISON RELAIS ET RESTAURATION SCOLAIRE

Bertholet	Sandy
Hamen-Schmit	Christiane
Pletsch	Ralph
Sünnen-Klein	Andrée
Wampach	Yasmine

COMMISSION CULTURE

Duhr	Joël
Gindt	Raphael
Maroldt	Edouard
Mentgen	Michael
Schartz	Marc

COMMISSION ENSEIGNEMENT MUSICAL

Duhr	Joël
Engler	John
Folschette	Jonas
Louis	Gérard
Majerus	Thierry

COMMISSION SENIORS

Feyereisen	Marc
Kauffmann	Raymond
Kraus	Marcel
Muller	Raymond
Jakobs	Marcel

COMMISSION LOISIRS ET SPORTS

Birmann	Jeff
Gindt	Raphael
Kremer	Max
Lambert	Jean-Louis
Manderscheid	Francis
Roemen	Jean-Pierre
Wester	Paul

COMMISSION EGALITÉ DES CHANCES

Betzen	Liliane
Feider	Manette
Feltgen	Christine
Lucius	Paulette
Sünnen-Klein	Andrée

COMMISSION SCOLAIRE

Bisenius-Feipel	Diane	
Boechat	Laertes	comité des parents
Calmus	Patrick	
Gindt-Lucius	Danièle	
Hamen-Schmit	Christiane	
Jenn	Pia	comité d'école
Loutsch	Tessy	comité d'école
Neda	Sorina	comité des parents
Reckel-Kieffer	Laurence	

COMMISSION INTÉGRATION

Berend	Tom	Représentant du Collège échevinal
Brugetti-Samulina	Julia	membre effectif
Chirtoaca	Elena	membre suppléant
Hamen-Schmit	Christiane	membre effectif
Lucius	Fernand	membre effectif
Luparia	Simona	membre suppléant
Manucci	Marta	membre effectif
Morel	Lucie	membre suppléant
Pelet	Sandra	membre suppléant
Pereira	Maurice	membre suppléant
Reiter	Nadine	membre effectif
Roemen	Jean-Pierre	membre suppléant
Ronan-Harris	Siobhan	membre effectif

Pas de nomination dans la commission régionale des loyers.

4. NOMINATION DE DEUX DÉLÉGUÉS DES PARENTS DANS LA COMMISSION SCOLAIRE

Aux termes de la loi scolaire le comité des parents d'élèves est appelé à proposer deux délégués pour la commission scolaire. Le conseil communal confirme à l'unanimité des voix

les deux membres proposés, à savoir Mme Sorina Neda et M. Laertes Boechat.

5. AFFAIRES DU PERSONNEL

- Création d'un poste d'expéditionnaire technique
- Création d'un poste d'agent municipal
- Information sur la vacance d'un poste au secrétariat

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel souligne la nécessité d'augmenter la capacité du personnel technique communal pour faire face aux demandes croissantes. Le titulaire du nouveau poste d'expéditionnaire technique devra contrôler en première ligne le respect des conditions des autorisations à bâtir. Tous les conseillers approuvent la création de ce poste.

La création d'un poste d'agent municipal est justifiée par l'instauration prévue du stationnement résidentiel. Sans contrôles le stationnement résidentiel restera sans efficacité. Dans une seconde phase l'agent municipal pourrait recevoir les compétences d'un garde champêtre.

L'échevin Jean-Paul Sunnen explique qu'il aurait été avantageux de créer deux postes à demi-tâche. Cette option s'est avérée irréalisable pour des raisons administratives.

Le conseiller Marcel Jakobs demande dans une motion d'engager immédiatement un garde champêtre, qui devrait se présenter à un examen préalable. En cas d'engagement d'un agent municipal la situation serait différente. Après une discussion approfondie le Conseil communal décide de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance afin de disposer d'informations supplémentaires.

Le poste d'un rédacteur pour le secrétariat communal avait déjà été créé en 2012. Le poste était vacant pendant une longue période. Cette situation est simplement portée à connaissance du Conseil communal. La nomination du titulaire fera toutefois l'objet d'un vote du Conseil communal.

6. CRÉATION DE POSTES D'ÉTUDIANTS, ÉTÉ 2018

Comme les années précédentes, la commune de Leudelange propose dix postes pour élèves et étudiants pendant les vacances d'été 2018.

Selon les conditions les candidats doivent être âgés de 16 ans au 15 juillet 2018, n'avoir pas encore atteint l'âge de 18 ans le 14 septembre 2018. Ils doivent être écolier ou étudiant et habiter Leudelange. En cas de plus de 10 candidats le choix se fera par tirage au sort.

Le conseiller Lou Linster demande des renseignements sur le nombre habituel de candidatures. Il propose d'engager les candidats non retenus pendant les vacances de Noël.

La création des postes d'étudiants pour l'été 2018 est approuvée à l'unanimité.

7. CRÉATION DE POSTES D'ÉTUDIANT POUR CIBETT, ÉTÉ 2018

Tout comme les années précédentes, la commune propose trois postes d'étudiants, qui seront affectés au centre d'intervention de Bettembourg. Cependant des connaissances préalables dans le domaine des premiers secours sont requises.

Ces postes trouvent l'accord unanime de tous les conseillers.

8. MOTIONS DES CONSEILLERS

Une motion du conseiller Jean-Pierre Roemen propose un plan général contre la pollution lumineuse. Il salue le remplacement des anciens réverbères par des installations LED. Afin de réduire dans la mesure du possible les effets secondaires de l'éclairage, il demande l'élaboration d'un plan général, en suivant l'exemple de la commune de Clervaux.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel se demande comment la pollution lumineuse de la localité de Leudelange, située à la périphérie de la ville de Luxembourg avec un niveau d'émission lumineux beaucoup plus important pourrait être évaluée. Quelle sera la situation après une adaptation du niveau lumineux de la ville de Luxembourg à un plan général (« Lichtmasterplan »). Est-ce que l'établissement d'un tel plan donne un résultat ?

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel note que l'illumination des passages et places publics correspond à la lettre circulaire no. 3178 du Ministère du développement durable et des infrastructures et est conforme à la loi sur le Fonds pour la protection de l'Environnement. Avant le réaménagement de l'éclairage de chaque rue, un électricien établit un plan d'éclairage. Ce plan est présenté pour approbation au Ministère du développement durable et des infrastructures. Sans approbation du Ministère du développement durable et des infrastructures aucun subsidie ne pourra être autorisé. Le plan du service technique communal retient aussi le nombre, l'ancienneté et le type de la source lumineuse.

Le conseiller Jean-Pierre Roemen insiste sur les avantages de procéder à un tamisage de l'éclairage pendant la nuit.

L'échevin Jean-Paul Sunnen n'accepte pas la base scientifique de cette proposition. Comment les nouveaux réverbères peuvent augmenter la pollution lumineuse lorsqu'ils sont dirigés vers le sol ?

L'échevin Tom Berend rejette la terminologie pollution lumineuse. Pour lui ce terme s'applique éventuellement aux grandes villes, mais n'est pas approprié à la localité de Leudelange.

Le conseiller Patrick Calmus rappelle que cette discussion a son origine au nouveau terminal de Bettembourg. Il n'a aucune intention de vouloir remplacer systématiquement tous les réverbères.

Le conseiller Lou Linster informe qu'il s'agit d'une simple étude qui ne coûterait que 30.000 €. Il est vrai que partout dans le monde la faute a été commise d'intensifier la luminosité car

la technologie LED consomme moins d'énergie. La mise en étude d'un plan général ne signifie pas nécessairement qu'on devrait l'appliquer immédiatement. L'exemple de l'éclairage variable démontre que le système peut subir des adaptations.

La conseillère Christiane Schmit-Hamen ne voit pas la nécessité directe d'un plan général pour Leudelange. Une étude de l'année 2016 constate que ce problème n'existe pas pour Leudelange. Il faudra toutefois rester attentif au sujet de l'éclairage lors de la mise en place du « Shared Space » au centre de la localité. Le but d'un plan général consiste à pouvoir distinguer les étoiles pendant la nuit et de ne pas compromettre le comportement de la faune active pendant la nuit.

Le conseiller Marcel Jakobs ne voit pas d'incidence directe. Il remarque si Leudelange voulait s'agrandir, il serait important de se doter d'un éclairage performant, sans exagérer. Pour lui certains éclairages publics sont trop faibles et certains trottoirs sont mal éclairés.

Après cette discussion approfondie, les conseillers communaux décident de veiller, lors du prochain remplacement de l'éclairage, à faire des essais avec un éclairage variable.

9. CORRESPONDANCE ET QUESTIONS DES CONSEILLERS

En réponse à une question écrite du conseiller Patrick Calmus la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel communique que la société Creos, à part de la gare de Leudelange, s'est vu proposer quatre endroits différents pour l'installation de bornes de chargement pour électromobiles.

L'installation de bornes de chargement pour électromobiles se fera dans la rue Léon Laval, dans la rue Jean Fischbach, au parking de la rue du Lavoir et dans la rue du Château d'eau. Ces emplacements ont été approuvés par le ministère compétent et devraient être aménagés par Creos avant décembre 2018.

La bourgmestre explique, en réponse à une question du conseiller Lou Linster, concernant l'aire de jeux du plan d'aménagement particulier (PAP) « Eelchesgewan », que l'emplacement prévu au centre du terrain ne sera disponible qu'après la réalisation des deux autres tiers du projet. Pour ces motifs l'aire de jeux de la rue Belle-Vue a été modernisée aux frais du promoteur.

Le conseiller Jean-Pierre Roemen demande des informations dans une question écrite sur la situation du jardin éducatif de la maison des jeunes. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique que la commune avait proposé de prendre en charge les frais de 2.000 € pour l'installation d'une clôture. Elle n'a toutefois reçu aucun retour concernant ni la clôture, ni l'aménagement du jardin.